

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 9 décembre 2019

### Beaubassin-est adopte son budget 2020

Le conseil de la Communauté rurale Beaubassin-est a adopté un budget total de 2 600 750 \$ pour l'année 2020. Le conseil a décidé que la somme de 2 359 500 \$ sera le mandat total de Beaubassin-est et le taux d'imposition demeure inchangé à 0.3307 \$ pour chaque 100\$ d'évaluation.

« Nous sommes choyés que l'assiette fiscale continue d'augmenter ce qui nous permet d'adopter un budget équilibré sans augmenter le taux de taxation, tout en continuant les investissements dans les projets communautaires ainsi que dans les infrastructures afin d'assurer une meilleure qualité de vie et la sécurité publique de nos citoyens », explique le maire Ronnie Duguay. L'assiette fiscale de la municipalité se chiffre à 655 293 050 \$.

#### Accomplissements de 2019

À Beaubassin-est, l'un des principaux dossiers de l'année 2019 a été l'étude sur l'image de marque (« branding »), ce qui a permis de développer de nouveaux outils de promotion, dont le site Internet. Et au niveau de la jeunesse, nous avons entre autres développé un programme visant à aider les familles avec les coûts d'inscription d'activités pour les jeunes.

Le conseil a aussi fait l'adoption d'un Plan culturel de cinq ans afin de se donner un cadre de référence pour planifier à long terme les services à offrir dans les multiples champs d'activités des arts et de la culture. Et nos efforts ont été récompensés par la nomination de Beaubassin-est comme finaliste des Prix Éloizes 2020 dans la catégorie Soutien aux arts. L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) remettra les prix en mai 2020.

L'un des projets qui a retenu l'attention de l'AAAPNB est sans aucun doute le succès obtenu avec la Journée communautaire de Beaubassin-est pendant le Congrès mondial acadien en août 2019. Plus de 3 500 personnes ont participé aux 12 activités organisées, dont la plupart mettaient en valeur le travail de nos artistes et artisans.

Et la municipalité a continué de soutenir les organismes communautaires et culturels de la communauté en octroyant plus de 75 000 \$ en subventions pendant l'année 2019. Le conseil a d'ailleurs encore prévu des montants au budget pour poursuivre ces partenariats.

### **Priorités pour 2020**

Tout en respectant les priorités de son Plan stratégique, le conseil a plusieurs projets pour l'année 2020. D'autres investissements seront faits au niveau du Service d'incendie de Beaubassin-est, notamment installer une bouche d'incendie sèche dans la communauté afin que les pompiers aient une source supplémentaire de ravitaillement d'eau pour lutter contre les incendies.

Le conseil va aussi développer d'autres projets découlant de l'étude sur l'image de marque (« branding ») de la municipalité, visant à rapprocher la population pour continuer de travailler ensemble sur des projets rassembleurs. Nous prévoyons entre autres faire l'installation de panneaux de signalisation dans tous les quartiers de la communauté et poursuivre la collaboration avec les organismes communautaires et culturels afin d'offrir une programmation d'activités diversifiée à la population. Plusieurs partenariats sont en développement et tous les détails seront annoncés prochainement.

Et finalement, plusieurs initiatives sont en voie de développement au niveau des projets du Fonds de la taxe sur l'essence. Le conseil va entre autres procéder à des améliorations éco-énergétiques au Centre de Saint-André-LeBlanc et à l'École historique de Cormier-Village, en plus de faire des améliorations au terrain de jeux du Centre culturel de Cormier-Village.

Vous trouverez tous les détails du budget 2020 sur le site Internet beaubassinest.ca, sous l'onglet Municipalité / Budget, États financiers, Plans et Rapports.

-30-

### **Pour plus de renseignements :**

Yves M. Leger, Directeur général / Greffier  
Courriel : yves.leger@beaubassinest.ca  
Internet : beaubassin.ca  
Facebook : @Beaubassinest